

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4295 - MARDI 19 JUILLET 2022



Jean Marc Kabund

SORTIE MÉDIATIQUE DE JEAN-MARC KABUND

Guerre de tranchées à l'UDPS

Le point de presse que l'ancien président ad interim de l'Union pour la démocratie et le progrès social (RDPS) a tenu hier aura débattu ses ambitions de faire désormais opposition au régime de Félix-Antoine Tshisekedi, sur fond d'un réquisitoire très sévère à l'encontre de son pouvoir.

Cadre de l'UDPS, Trésor Mwamba a convié le

peuple congolais à ne pas se laisser distraire et à continuer à soutenir les Forces armées congolaises qui sont au front pour la pacification du pays et la sauvegarde de l'intégrité du territoire national. Il a félicité l'élan démocratique qu'incarne Félix Tshisekedi à la tête du pays.

Page 3

LUTTE CONTRE LES ÉPIDÉMIES

Le ministre de la Santé s'entretient avec une délégation de l'Afenet

Le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbungani, accompagné de la vice-ministre Véronique Kilumba, a reçu dernièrement à son cabinet de travail une délégation des membres de l'African field epidemiology network (Afenet), autrement dit le Réseau africain d'épidémiologie.

Le ministre de la Santé a promis son implication personnelle pour trouver un terrain devant permettre de construire un grand bureau régional pour pouvoir coordonner les activités d'Afenet en République démocratique du Congo afin d'envisager la possibilité d'avoir un épidémiologiste dans chaque zone de santé.

Page 4



Le ministre de la santé Jacques Mbungani

UNION AFRICAINE

Félix Tshisekedi a participé à la quatrième réunion de coordination semestrielle

Le chef de l'État, Félix Tshisekedi, président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, a participé à la quatrième réunion de coordination semestrielle de l'Union africaine tenue le 17 juillet, au Centre de conférences Kenneth-Kaunda Wing à Lusaka, en Zambie. Tout en se félicitant d'appartenir au trio gagnant Marché commun de l'Afrique orientale et australe-Communauté de développement de l'Afrique australe-Communauté économique des États de l'Afrique centrale cité en exemple de réussite, le chef de l'Etat congolais a cependant déploré le faible taux de ratification des accords par les Etats membres car, a-t-il relevé, seuls onze accords sur vingt-neuf ont été ratifiés ces dernières années.

Page 3



Félix Tshisekedi et Moussa Faki Mahamat

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE LA GOMBE

La FBCP déplore la disparition d'un exploit dans le dossier du greffe

La Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) a déploré, hier, la disparition d'un exploit dans le dossier du greffe du Tribunal de grande instance de la Gombe, disant attendre des enquêtes en vue de faire la lumière sur cette affaire. Il s'agit de l'exploit dans l'affaire de la citation directe RP 28360 opposant Mohamed Aberlader à la MinoCongo via Pain victoire.

Alors que l'audience est renvoyée au 17 octobre prochain, cette organisation non gouvernementale exige, par ailleurs, une enquête approfondie sur cette affaire « qui n'honore pas le Tribunal de grande instance de la Gombe ».

Page 2



Le Tribunal de grande instance de Kinshasa

ÉDITORIAL

Budget

Le gouvernement a adopté, lors du dernier Conseil des ministres, une loi de finances rectificative pour l'exercice 2022. Le budget de l'Etat réajusté est fixé à plus de 2825 milliards de francs CFA contre un peu plus de 1700 milliards de francs CFA du budget initial.

La hausse des recettes budgétaires espérée se justifie par la montée des prix des hydrocarbures sur le marché international, consécutive à la crise en Ukraine. Une occasion qui devrait permettre à l'exécutif d'avoir une certaine marge de manœuvre, de renforcer la résilience de l'économie nationale affectée par la crise financière et la pandémie du coronavirus, covid-19.

Le gouvernement est tenu de poursuivre la mise en œuvre du Plan national de développement 2022-2026 et du programme conclu avec le Fonds monétaire international, dans le cadre de la facilité élargie de crédit, ainsi que l'exécution des mesures de sécurisation des recettes, de rationalisation des dépenses publiques et de maîtrise de la dette nationale.

Le secteur privé, en tant que composante essentielle du développement, devrait bénéficier d'un regard attentionné de l'Etat afin qu'il puisse contribuer de manière active aux efforts entrepris dans la perspective de la relance des équilibres macroéconomiques du pays.

La double crise qui a frappé le Congo n'a pas épargné les opérateurs privés. Plusieurs entreprises ont mis la clé sous le paillason, des centaines d'agents licenciés ou mis en congé technique. Les pouvoirs publics devront donc saisir la balle au bond pour tirer un meilleur parti de l'embellie du marché pétrolier mondial reconnu volatil.

Le Courrier de Kinshasa

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE LA GOMBE

La FBCP déplore la disparition d'un exploit dans le dossier du greffe

La Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) a déploré, le 18 juillet, la disparition d'un exploit dans le dossier du greffe du Tribunal de grande instance de la Gombe, disant attendre des enquêtes en vue de faire la lumière sur cette affaire.



Le siège du Tribunal de grande instance de la Gombe

La FBCP fait, en effet, savoir que l'exploit dans l'affaire de la citation directe RP 28360 qui oppose Mohamed Abderlader contre la MinoCongo, via Pain Victoire, inscrite le 18 juillet, a disparu dans le dossier de greffe du Tribunal de grande instance de la Gombe. « Et cela est inacceptable », a souligné cette organisation non gouvernementale dans un communiqué signé par son président, Emmanuel Adu Cole. Il ajoute que cette audience est renvoyée au 17 octobre prochain.

Indiquant qu'un tribunal ne peut pas servir de repère pour la mafia, la FBCP exige, par ailleurs, une enquête approfondie sur cette affaire « qui n'honore pas le Tribunal de grande instance de la Gombe ». Elle veut que les auteurs de cet « acte incivique » soient poursuivis par la justice.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé
Ngoni

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

UNION AFRICAINE

Félix Tshisekedi a participé à la quatrième réunion de coordination semestrielle

Le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, a participé à la quatrième réunion de coordination semestrielle de l'Union africaine, tenue le 17 juillet au Centre de conférences Kenneth-Kaunda Wing à Lusaka, en Zambie.

Présidées par le président Macky Sall, chef de l'Etat du Sénégal et président en exercice de l'Union africaine, les assises de Lusaka ont connu la participation des présidents des communautés économiques sous-régionales et de ceux composant le bureau de l'Union africaine. Une présence remarquable, celle de Charles Michel, commissaire européen, invité à ce forum. Celui-ci s'est voulu un carrefour d'échanges sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle sur le continent africain et a connu plusieurs interventions dont celle, très enrichissante, du président de la République démocratique du Congo. Il a partagé avec ses pairs l'idéal d'une intégration régionale censée permettre à l'Afrique de relever le défi de la faim.

Se félicitant d'appartenir au trio gagnant - Marché commun de l'Afrique orientale et australe; Communauté de développement de l'Afrique australe; Communauté d'Afrique de l'est- cité en exemple de réussite, le chef de l'Etat congolais a cependant déploré le faible taux de ratification des accords par les Etats membres. Il a relevé que seuls onze accords sur vingt-neuf ont été ratifiés.

Notons qu'en marge de cette réunion, le président de la République démocratique du Congo et son homologue zambien se sont retrouvés en aparté pour discuter des questions de coopération bilatérale. C'est après la clôture de ce forum, dans la soirée du 17 juillet, que Félix Tshisekedi a quitté le sol zambien.



Alain Diasso

Félix Tshisekedi s'entretenant avec Moussa Faki Mahamat en marge du sommet de Lusaka

SORTIE MÉDIATIQUE DE JEAN-MARC KABUND

Trésor Mwamba demande aux Congolais d'éviter la distraction

La ville de Kinshasa s'est réveillée, le 18 juillet, au rythme de Kingabwa, le fief de l'ancien président par intérim du parti au pouvoir, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) et ex-vice-président de l'Assemblée nationale congolaise, Jean-Marc Kabund a Kabund. Le point de presse qu'il a tenu, sans surprise, a déballé ses ambitions de faire opposition au régime de Félix-Antoine Tshisekedi.

« J'ai joué mon rôle auprès de notre ami, qui est aujourd'hui président de la République. Je lui disais constamment non. Je me suis opposé farouchement au dossier RAM », a révélé Jean-Marc Kabund, qui a également fait un réquisitoire très sévère contre le pouvoir en place dont il affirme être désormais opposant.

Prenant le taureau par les cornes, dans le camp des ténors du régime en place, Trésor Mwamba a plutôt félicité l'élan démocratique qu'incarne Félix-Antoine Tshisekedi à la tête du pays. « Je tiens à féliciter le président de la République pour la libération de la parole qu'il a apportée aux Congolais depuis son arrivée au pouvoir », a-t-il notamment dit. Parce que,



Trésor Mwamba

a-t-il indiqué, ceci marque l'ouverture démocratique, la liberté de la parole donnant la mesure à toute autre liberté.

Poursuivant son intervention, ce cadre de l'UDPS n'a pas voulu prêter la flanc à ce qui envenime l'opinion suite à la sortie médiatique du député Jean-Marc Kabund. « C'est un acteur politique qui a pris position. C'est normal, en démocratie », a-t-il souligné. Cependant, a-t-il poursuivi, le bilan du président de la République n'est pas une opinion mais des faits : les enfants étudient gratuitement, les routes sont construites, les questions sécuritaires sont traitées avec plus d'attention qu'avant, a-t-il souligné. Pour ce cadre du parti au pouvoir donc, « l'UDPS est préoccupée à gérer le pays,

à ramener la paix dans la partie Est du pays ». Trésor Mwamba a, par ailleurs, convié le peuple congolais à ne pas se laisser distraire et à continuer à soutenir les Forces armées congolaises qui sont au front pour la pacification du pays et la sauvegarde de l'intégrité du territoire national.

Notons que la sortie médiatique de l'ex-président par intérim de l'UDPS a tenu en haleine les réseaux sociaux et défrayé la chronique politique dans tous les salons. Jean-Marc Kabund, qui a ouvertement critiqué le pouvoir de Félix Tshisekedi, a également annoncé la création de son parti politique, l'Alliance pour le changement, qu'il allie dans l'opposition.

Lucien Dianzenza

LUTTE CONTRE LES ÉPIDÉMIES

Le ministre de la Santé s'entretient avec une délégation de l'Afenet

Le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbungani, accompagné de la vice-ministre Véronique Kilumba, a reçu dernièrement en son cabinet de travail une délégation composée des membres de l'African field epidemiology network (Afenet), autrement dit le Réseau africain d'épidémiologie.

La rencontre est intervenue après l'inauguration récemment à Kinshasa du bureau régional de l'Afenet, situé dans la commune de la Gombe. «L'Afenet est un réseau de programme qui forme les gens en épidémiologie de terrain et qui travaille avec le ministère de la Santé. Actuellement, nous travaillons avec trente et un pays d'Afrique et cela dans l'objectif d'assister le ministère de la Santé pour créer une capacité permanente à pouvoir répondre effectivement aux épidémies qui attaquent les pays», a expliqué le Pr Mufuta Tshimanga, président du Conseil exécutif de ce réseau.

Le ministre Jean-Jacques Mbungani a, pour sa part, salué l'initiative et félicité le réseau pour avoir formé les épidémiologistes congolais. Il a promis son implication personnelle pour trouver un terrain devant permettre de construire un grand bureau régional pour pouvoir coordonner les activités d'Afenet République démocratique du Congo, afin d'envisager avoir un épidémiologiste dans chaque zone de santé.

Blandine Lusimana



Le ministre de la Santé avec la délégation d'Afenet

FARDC

Le projet d'ordonnance-loi portant programmation militaire adopté en Conseil des ministres

La soixante-deuxième réunion du Conseil des ministres a été présidée par le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, le 15 juillet à la cité de l'Union africaine. Parmi les points examinés, le projet d'ordonnance-loi portant programmation militaire.

Le ministre de la Défense nationale et Anciens combattants a fait, à l'intention du Conseil, l'économie du projet d'ordonnance-loi portant programmation militaire qui, en fait, est un acte d'engagement de toute la nation censé permettre à l'armée de développer ses capacités opérationnelles.

Gilbert Kabanda Kurhenga a insisté sur la nécessité et l'extrême urgence pour le pays de doter les forces armées des capacités financières et logistiques, notamment dans les opérations militaires à l'Est de la République pour permettre à la nation de faire face aux différentes menaces. Compte tenu de l'urgence, cette matière a été donc inscrite dans la loi d'habilitation du gouvernement par l'Assemblée nationale durant la période des vacances parlementaires de juin à septembre. Après débat et délibération, le Conseil a adopté ce projet d'ordonnance-loi.

Alain Diasso



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.









Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



HANDBALL

La RDC privée de la Coupe du monde 2023

Les Léopards handball de la République démocratique du Congo (RDC) ont été battus aux jets de sept mètres (tirs au but) par les Fennecs d'Algérie, le 16 juillet, en Egypte en match de classement pour la cinquième et huitième place de la 25e édition de la Coupe d'Afrique des nations. Ils n'ont pas pu arracher le cinquième ticket pour la Coupe du monde de l'année prochaine en Pologne et en Suède.

Les deux équipes étaient à égalité de trente et un buts à la fin du temps réglementaire et des prolongations. C'est donc à la loterie des tirs au but que les Algériens l'ont emporté par cinq à quatre. L'épreuve « psychologique et mentale » a été fatale pour les handballeurs congolais à la suite de moult fautes commises en seconde période. En effet, la qualification au mondial de handball se jouait aussi au cours de cette compétition. En dernière sortie, la RDC devrait s'opposer à l'Angola, le 17 juillet, pour la septième ou la huitième position.



Gauthier Mvumbi en pleine détente

L'on rappelle qu'en première journée de la phase de groupes, les Léopards s'imposaient au forfait face aux Lions de la Teranga du Sénégal par 31 buts à 26, et devant les Chipolopolo de la Zambie par 43 buts à 24 en deuxième journée, avant de s'incliner in extremis face aux Palancas Negras d'Angola par 31 buts à 32. Les Congolais se hissaient donc en quarts de finale, avant de tomber face aux Tunisiens et aux Algériens en match de classement pour une qualification au Mondial.

Martin Engimo



MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX

SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance voyage



Assurance incendie



Assurance tous risque
chantier

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES

EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO



ELECTIONS LÉGISLATIVES DES 4 ET 10 JUILLET 2022

Résultats provisoires des députés élus au premier tour

DÉPARTEMENT DE BRAZZAVILLE

District de l'Ile-Mbamou
 Gayama Ahissou Esther (PCT)
 Bacongo 1 : Matsima Kimbembé Préférence Gérald (UDH-Yuki)
 Bacongo 2 : Mvouba Vadim Osdet (PCT)
 Poto-Poto 1: Bokilo Rick Gérard (PCT)
 Poto-Poto 2: Opimbat née Mboundza Moke Ebotikambi Charlotte (PCT)
 Poto-Poto 3: Gassackys Ferréol Constant Patrick (PCT)
 Mounjali 2 : Ingani Inès Nefer Bertille (PCT)
 Ouenzé 1: Mondelé Juste Désiré (Club 2002-PUR)
 Ouenzé 2 : Illoye Gouya Daniel (PCT)
 Ouenzé 3: Oyo Embounou Romarick Jules Junior (PCT)
 Talangaï 1: Nianga Blandine (PCT)
 Talangaï 2: Ibovi Jean Claude (MDP)
 Talangaï 3 : Obambi Pierre (PCT)
 Talangaï 4 : Elenga Faustin (PCT)
 Talangaï 5: Lemboumba Ikia Sassou N'Gnesso Claudia (PCT)
 Mfilou-Ngamaba 2 : Bantsimba Dieudonné (PCT)
 Madibou: Malonga Nicolas Jean Jacques Frédéric (UDH-Yuki)
 Djiri 1 : Tiélé Gambia Olou Antoinette (PCT)
 Djiri 2 : Ngambili Ibam Bersol Exaucé (PCT)

DÉPARTEMENT DE POINTE-NOIRE

Tié-Tié 1 : Nkodia Kind Gaëtan (PCT)
 Tié-Tié 2: Bayendissa Brice Dimitri (PCT)
 Mvou-Mvou 1: Thystère Tchikaya Jean Marc (RDPS)
 Mvou-Mvou 2 : Tchignoumba Paul (PCT)
 Mongo-Mpoukou : Kando Jean François (PCT)
 Lumumba 1 : Missatou Louis Gabriel (Club 2002-PUR)
 Lumumba 2 : Bissouta Mabounda Aloyse Dévic (PCT)
 Lumumba 3 : Mavoungou Maurice (MAR)
 Loandjili 1 : Makosso Anatole Collinet (PCT)
 Loandjili 2 : Mamona Ferdinand (PCT)

DÉPARTEMENT DU KOUILOU

Mvouti 2 : Louvounou Alphonse (PCT)
 District de Madingou-Kayes : Tengo Laurent (MAR)
 District de Loango : Bouiti-Viaudo Roland (MAR)
 District de Hinda : Sounda Jean Aimé (RDPS)
 District de Nzambi : Sitou Jean Baptiste (MAR)
 District de Kakamoeka : Mabilia Alexandre (PCT)

DÉPARTEMENT DU POOL

District de Ngabé : Nganongo Paul (PCT)
 Mindouli 1 Adélaïde Mougany (PCT)
 Mindouli 2 : Kinzenzé Charles (PCT)
 Mbandza-Ndounga : Malanda-Samba Rodrigue (APC)
 Mayama : Bahamboula Prince Bertrand (PCT)
 Loumo : Matondo Rosalie (PCT)
 Louingui : Bidié Biambemba Biscay Elbe (RC)
 Kinkala 2 : Kolela Ntoumi (UDH-Yuki)
 Kindamba : Mvouba Isidore (PCT)
 Ignié : Enko Mbalawa Ernest Vianney (PCT)
 Boko : Kouloumbou Marie-Jeanne (PCT)
 Kintélé : Mensah Stella Sassou N'Gnesso (PCT)

DÉPARTEMENT DES PLATEAUX

Djambala 1 : Ngouonimba Josué Rodrigue (PCT)
 Djambala 2 : Ngoulou Boniface (DRD)
 Abala : Mbossa Joseph (PCT)
 Allembé : Ibombo Jean Pierre (PCT)
 Gamboma 1 : Ngouelondelé Hugues (PCT)
 Gamboma 2 : Obam Ondon Antoine Bienvenu (PCT)
 Lekana : Ntsiba Ngouloubi Melly Florent (PCT)
 Makotipoko : Ondzé Ngambolo Bernadette (PCT)
 Mbon : Gantselé Alphonse (PCT)
 Mpouya : Mboulou Raymond Zéphirin (PCT)
 Ollombo 1 : Itoua Bruno Jean Richard (PCT)
 Ollombo 2 : Ngatsé Ludovic (PCT)
 Ongogni : Moundelé-Ngollo Ehourossia Yves Fortuné (PCT)

DÉPARTEMENT DE LA CUVETTE

Owando 1: Owassa-Yaucka Joël Abel (PCT)
 Owando 2: Ondongo Gilbert (PCT)
 Oyo 1: Sassou N'Gnesso Denis Christel (PCT)

Oyo 2: Ikiemi Serge Bruno (PCT)
 Tchikapika: Bouya Jean Jacques (PCT)
 Ntokou : Ikemo Théodore (PCT)
 Ngoko : Ambeto Blaise (PCT)
 Mossaka 1 : Otoka Oscar (PCT)
 Mossaka 2 : Mobondzo Endzonga Marien (PCT)
 Makoua: Ayessa Firmin (PCT)
 Loukolela: Mokemo Zacharie (PCT)
 Boundji: Gokana Denis Auguste Marie (PCT)
 Bokoma : Bokoumaka Gabriel (PCT)

DÉPARTEMENT DE LA LIKOUALA

Impfondo 1 : Moka Alain (PCT)
 Impfondo 2 : Dolama Euphrasie Virginie (PCT)
 Betou : Sabaye Fernand (PCT)
 Bouanela : Seko Hyppolite (PCT)
 Dongou : Gondzia Guy Patrick (PCT)
 Enyelé : Djombo Henri (PCT)
 Epena 1 : Tono Marie Louise (PCT)
 Epena 2 : Makassela Ewakou Herdy (PCT)
 Liranga: Kanga Jean Bruno (PCT)

DÉPARTEMENT DE LA CUVETTE-OUEST

Ewo Commune: Bininga Aimé Ange Wilfrid (PCT)
 Ewo 2 : Engouali Bernard (PCT)
 District d'Etoombi : Nganfouomo Charles (PCT)
 District de Kéllé : Hobié Thierry (PCT)
 District de Mbama : Soudan née Naunot Arlette (PCT)
 District de Mbomo: Opimbat Léon Alfred (PCT)
 District d'Okoyo : Otsaleyous Saturnin (PCT)

DÉPARTEMENT DE LA SANGHA

Ouessou 1 : Ndinga Makanda Accel Arnaud (PCT)
 Ouesso 2 : Okoko Angèle (PCT)
 Pokola : Mbouma Albert (PCT)
 District de Kabo : Okouéni Michel (PCT)
 District de Mokéko : Obendzobé Fulgence (PCT)
 District de Ngbala : Medouzel Edeed Serges Roselin (PCT)
 District de Pikounda : Chisso Adelaïde Rufine (PCT)
 District de Sembé : Maguessa Ebomé Ghislain Thierry (PCT)
 District de Souanké : Zoniaba Ayimessone Henri (PCT)

DÉPARTEMENT DE LA LÉKOUMOU

Commune de Sibiti : Mougala Thierry Lézin (PCT)
 Sibiti 2 : Kignoumbi Kia Mboungou (La Chaîne)
 District de Zanaga : Mbani Marcel (PCT)
 District de Mayéyé : Mouhoumounou David Benoît (PCT)
 District de Komono : Niamba Arcène (Indépendant)

DÉPARTEMENT DE LA BOUENZA

District de Yamba : Ngoma Mboukou (PCT)
 District de Tsiaki : Bati Benoit (PCT)
 District de Mfouati : Maboundou Rigobert (PCT)
 Madingou district : Ngabelet Auguste (PCT)
 District de Mabombo : Kalla Marcel (PCT)
 District de Loudima : Tsaty Mabilia Pascal (UPADS)
 District de Kayes : Kouka Jean (PCT)
 Nkayi 1 : Bidounga Alphonse (UPADS)
 Nkayi 2: Dilou-Ngoma Samuel (PCT)

DÉPARTEMENT DU NIARI

Dolisie 1 : Sayi Honoré (UPADS)
 Dolisie 2 : Lissouba Jeremy Sylvain Mehdi (UPADS)
 Mossendjo 1 : Ndouna François (PCT)
 Mossendjo 2 : Tsoumou Yves (PCT)
 Banda : Bobro née Koumba Yacine (PCT)
 Divinié : Nkouka née Maganga Yogo Marianne (PCT)
 Londela-Kayes : Ngouala Antoine (PCT)
 Louvakou : Mavoungou Jean Aimé (PCT)
 Makabana : Mabilia Pierre (PCT)
 Mbinda : Mouandza Pierre (PCT)
 Mougoundou nord : Ndoumangoye Anicet (URDC)
 Nyanga : Doukaga Destinée Hermela (PCT)
 Yaya : Ouosso Emile (PCT)

EXAMEN D'ETAT

Le taux des candidats au BEPC en augmentation

Pour le Brevet d'études du premier cycle (BEPC), session de juillet 2022, dont les épreuves commencent ce 19 juillet, 115 157 candidats sont repartis dans 448 centres à travers le pays.



Une vue des candidats au BEPC/DR

« L'augmentation du taux des candidats est de 4,36%, comparé à l'année passée », a fait savoir le président général des jurys, Serge Loukaka, qui a, par ailleurs, précisé que les candidats résidant en Chine ont passé les épreuves le 5 juillet. Ceux du Cabinda et de Luanda, en Angola, débiteront au même moment que les candidats inscrits sur le territoire national.

En vue de la bonne tenue de cet examen d'Etat, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alpha-

bétisation, Jean Luc Mouthou, a échangé avec les jurys et les chefs de centres, le 15 juillet. Il les a appelés à faire preuve de responsabilité en étant rigoureux face aux tentatives de fraude. Notons que les téléphones sont interdits dans les centres d'examen.

En rappel, l'année dernière au BEPC le département de la Lékoumou était arrivé en tête avec un taux de réussite de 71, 84%. Il venait-là de rééditer l'exploit puisqu'en 2020 il avait occupé la même place. Brazzaville et

Pointe-Noire, qui présentent le plus grand nombre de candidats, avaient respectivement occupé la septième (59,68%) et la neuvième place (52,75%). Depuis plusieurs années, les deux départements ne parviennent pas à se faire une place dans le carré d'as. Ce sont les départements de l'arrière-pays qui terminent en tête. Il faudra attendre la publication des résultats du BEPC qui commencent ce 19 juillet pour savoir si la réalité sera la même ou pas.

**Rominique Makaya
et Mira Boussiengue**

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Le syndicat exige la nomination d'un nouveau directeur des finances

Dans une lettre d'indignation adressée au président de l'Université Marien-Ngouabi, le Syndicat des enseignants du supérieur (Synesup) demandé que le directeur des affaires financières soit remplacé avant la fin de ce mois de juillet.



La présidence de l'Université Marien-Ngouabi/DR

« Il paraît clairement que les retards récurrents des salaires ne sont pas les faits du gouvernement mais plutôt relèvent de l'incompétence et de la léthargie des financiers de l'Université Marien-Ngouabi », peut-on lire dans lettre signée par le secrétaire général du Synesup, Jean Didier Mbele.

Selon le même document, la présidence de l'Université Marien-Ngouabi doit proposer au ministère en charge de l'Enseignement supérieur un nouveau directeur des affaires financières et des chefs de service pour nomination. « Passé ce délai, le Synesup tirera les conséquences, selon les mécanismes syndicaux », souligne la lettre d'indignation.

Les renseignements recueillis par le Synesup auprès du gouvernement indiquent que le salaire du mois de juin 2022, non versé à ce jour, a été programmé depuis le 14 juillet au même moment que celui des autres établissements à budgets de transfert. Il est fort probable que si la situation n'est pas débloquée dans les délais, le Synesup entame une grève.

R.M.

CULTURE ET ÉDUCATION

L'Unicef met en garde les gouvernements sur les faibles niveaux de compétences chez les jeunes

Dans l'idée d'alerter les gouvernements du monde sur l'épineux problème lié au manque de compétences requises chez les jeunes, compétences capables de leur donner l'opportunité d'obtenir un emploi décent, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a publié, le 14 juillet, une enquête invitant les Etats à investir en urgence dans le domaine de l'éducation, afin de résoudre la crise mondiale de l'apprentissage et des compétences.

Selon l'expertise, environ trois jeunes sur quatre n'ont pas les compétences requises pour trouver un emploi. Et, près de trois quarts des jeunes âgés de 15 à 24 ans dans 90 pays ne sont pas en mesure d'acquérir les compétences nécessaires afin d'obtenir un emploi décent. Ces données sont issues d'une enquête publiée par la commission de l'éducation et l'Unicef, notamment à l'occasion de la Journée mondiale des compétences des jeunes. Mais, les jeunes des pays en développement sont les moins susceptibles de posséder les compétences requises pour s'épanouir, surtout en ce qui concerne les futures possibili-

tés d'emploi, le travail décent et l'entrepreneuriat.

« Une population de jeunes a besoin d'un nombre suffisant d'écoles et d'emplois pour les accueillir. Une génération d'enfants et de jeunes inspirés et qualifiés est essentielle pour la prospérité, la progression et le succès des sociétés et des économies », a déclaré le directeur de l'éducation à l'Unicef, Robert Jenkins,

La nécessité d'avoir un bon système éducatif

Parlant de statistiques liées à l'éducation du monde, le document de l'institution onusienne souligne que les pays sont confrontés à une crise des

compétences. Car, la plupart des jeunes ne sont pas préparés à participer à la main-d'œuvre d'aujourd'hui. Cela s'illustre par les taux élevés de jeunes non scolarisés et par le faible niveau de compétences dans le secondaire. « Dans au moins un pays à faible revenu sur trois, plus de 85% des jeunes ne sont pas sur la bonne voie en ce qui concerne l'acquisition de compétences de niveau secondaire, numériques et spécifiques à un emploi », précise l'Unicef en déplorant le fait que la majorité des enfants et des jeunes du monde entier soit abandonnée par leurs systèmes éducatifs. Et cela leur laisse sans éducation, sans inspiration

et sans compétences. Ce qui a pour conséquence négative l'improductivité.

Offrir à chaque enfant une éducation de qualité

Exhortant la communauté internationale à soutenir les jeunes pour leur donner la meilleure chance de réussir et de récupérer les pertes d'apprentissage, l'Unicef demande instamment aux gouvernements d'offrir à chaque enfant une éducation de qualité. Il s'agit de supprimer les obstacles qui les exposent au risque d'abandon scolaire, d'évaluer leur niveau d'apprentissage et de proposer des cours de rattrapage adaptés pour les remettre à niveau.

Pour l'agence onusienne, il faut donner la priorité aux compétences de base afin de construire une base solide pour l'apprentissage tout au long de la vie. Pour ce faire, il est nécessaire de disposer des données plus complètes sur le déficit de compétences des enfants et des jeunes dans tous les groupes d'âge.

« Pour remédier à cette crise, il est urgent d'investir dans des solutions rentables et éprouvées pour accélérer l'apprentissage et le développement des compétences pour la génération actuelle et les générations futures », a conclu Robert Jenkins.

Rock Ngassakys




 ONYCOM PRÉSENTE

CONCERT



عيسى







FALLY IPUPA




STANDARD TICKET: 10.000 FCFA

CONTACTS : +242056268856 / +242068016527























CRÉDIT RENTRÉE SCOLAIRE

Vivez une rentrée scolaire en toute sérénité.

Bénéficiez jusqu'à
4 000 000 F CFA
de crédit et assurez
la scolarité de vos enfants

Suivez-nous sur :



Ecoute - Qualité - Client

Tél.: 81 88

Email : eqccongo@bgfi.com

www.groupebgfibank.com



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

ARRÊT SUR IMAGE

Des élèves de l'École spéciale de Brazzaville ont bénéficié d'une visite guidée et instructive au Musée galerie du Bassin du Congo le samedi 16 juillet 2022.



NÉCROLOGIE

Ulrich Ngarila, agent aux Dépêches de Brazzaville, et famille ont la profonde tristesse d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, nièce et petite fille, Destinée Margot Guychelvie Yanguissa, survenu le 11 juillet à Brazzaville des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au domicile parental sis n°5 de la rue Nkoua, au quartier Nzoko, à Kinsoundi, derrière la Station Puma.

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



Sylvia Addhas, agent des Dépêches de Brazzaville, les jumelles de Brazzaville (Koumou et Péya Boyengue) et les enfants Watalu ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur tante et mère Tsona Afumba Louise Geneviève survenu le jeudi 07 juillet 2022 à l'hôpital militaire Pierre Mobengo, la veillée mortuaire se tient au N° 167 de la rue djoue entre l'avenue Bouetambongo et Miadeka. La date de l'inhumation vous serez communiqué ultérieurement.

Les familles Ntady (Bob, Omer et Auguy) et Mongolo informent parents, amis et connaissances du décès de leur fils, oncle et neveu, Tanguy Darius Gaby Ntady, survenu le 12 juillet 2022 à 13h00 à la suite d'un accident.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n° 14 de la rue Bangui à Poto-Poto, derrière la pharmacie Vanderveeken.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM

18 juillet 2002 - 18 juillet 2022, il y a deux décennies que le Tout-Puissant rappelait à lui, au CHU de Brazzaville, Marie Agnès Lomiaka, dix-huit jours vant son cinquante-deuxième anniversaire.

Que l'Eternel bénisse quiconque aura ce jour une pensée pieuse pour elle et accorde à Marie Agnès sa grâce et sa miséricorde.



OUVERTURE DES LIGNES

ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!

après une interruption momentanée de la ligne Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

Désormais
voyagez
JUSQU'À
MBOMO!!

Brazzaville
ETOUMBI - KELLE
tous les

MARDIS

SAMEDIS



Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO
tous les

JEUDIS

www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60

Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

MUSIQUE

« Faut ka bet' lenda » ou la rage de réussir malgré les coups durs de la vie

Disponible sur plusieurs plateformes de téléchargement légales depuis le 10 juillet dernier, « Faut ka bet' lenda » de Young Ace Waye évoque le parcours et le désir de tout homme à atteindre le sommet, ce malgré les obstacles qui peuvent surgir sur le chemin de la réussite.

« Faut ka bet' lenda » peut se traduire en français par « On doit absolument réussir ou on doit y arriver à tout prix ». A en croire une publication de l'artiste sur son compte Facebook, la sortie de ce single est un projet qui lui tenait à cœur et il avait tellement hâte que le public savoure ce travail. « Pas seulement à cause de la musique et du clip qui sont magnifiques, mais surtout à cause de son message poignant car je sais que quelque part, quelqu'un a besoin d'entendre des encouragements afin de ne pas jeter l'éponge. Accroche-toi champion(ne), ton heure de gloire finira par sonner », en pense-t-il. En effet, pour Waye, la vie d'un homme est telle que « s'il tombe, il faut qu'il se relève jusqu'à ce que ça marche ».

Selon Young Ace Waye, ce single est pour tous ceux et



toutes celles à qui la vie ne fait pas de cadeau ; ceux qui se lèvent avant le soleil et ne rentrent que la nuit tombée

; ceux qui ne tombent pas dans le piège de la facilité. A l'exemple de Serge Ibaka, qu'il mentionne dans ce titre,

il invite chaque homme à se battre et à travailler dur pour la vie qu'il veut car tant qu'on vit, l'espoir est permis. « *Vas-y molo molo, la vie ce n'est pas la course* », préconise-t-il en invitant chacun à croire en son potentiel, sa volonté à bosser dur, sa détermination et en la grâce divine.

« *Pratiquer et vivre de son art au Congo n'est pas facile* », clament de nombreux artistes qui profitent souvent de leurs talents pour s'encourager et croire en des lendemains meilleurs. A ce propos, on a pu entendre le morceau slam « Ekosimba » de Mariusca Moukengue, suivre le moyen-métrage « Elikia » de Michael Thamsy et aujourd'hui, c'est plus ou moins dans le même sillage que vient se situer « Faut ka bet' lenda » de l'artiste congolais Young Ace Waye. Des créations qui

s'étendent au-delà du milieu artistique comme pour dire à tout un chacun dans la société, homme comme femme, qu'en dépit de faibles commencements, il est tout à fait possible de réussir et de vivre ses rêves. Originaire du Congo Brazzaville, c'est en 2015 que Young Ace Waye, de son vrai nom Rolf Derly Nganga, entame véritablement sa carrière musicale. En 2020, lorsqu'il remporte le prix Découverte RFI, sa carrière prend une tournure internationale. Les collaborations s'enchaînent ainsi que des tournées qui l'ont conduit tour à tour en République démocratique du Congo, en France, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Tchad, au Sénégal et dans plusieurs autres pays d'Afrique. Auteur du titre à succès « Mbok'oyo », l'artiste est actuellement en préparation de son premier album.

Merveille Atipo

TRANSFERTS

Antoine Makoumbou signe pour 4 saisons à Cagliari

Le milieu de terrain international quitte Maribor pour rejoindre la Série B et le club sarde de Cagliari.



Le match gagné face au Shakhtyor Saligorsk aura donc été le dernier d'Antoine Makoumbou sous le maillot du NK Maribor. L'international congolais s'est engagé en faveur du Cagliari Calcio.

Après avoir satisfait à la visite médicale, le milieu de 23 ans a signé un bail de quatre ans avec l'ancien club de Senna Miangué, qui aurait déboursé la somme de deux millions d'euros pour racheter son contrat.

Dix-huitième de Série A à l'issue de la saison, le club de Sardaigne a été relégué en Série B. Candidat à la remontée, Cagliari aura fort affaire avec la concurrence de SPAL, du Genoa de Charpentier (annoncé sur le départ), de Palerme, de Parme, de Venezia ou encore de Brescia.

Pour dynamiser son entrejeu, Fabio Liverani, l'entraîneur, mise donc sur l'ancien pensionnaire de la Turbie, le centre de formation de l'AS Monaco. Dans son communiqué officiel, le club le décrit comme « milieu de terrain central, il allie physique, agilité et vision du jeu. »

Après un passage mitigé à Mayence (7 matches avec la réserve), puis une saison 2019-2020

blanche, le natif de Paris a pris son envol en Slovénie.

D'abord au Tabor Sezana (24 matches), puis avec le NK Maribor, avec lequel il a été sacré champion 2022 (36 matches joués).

Créatif, accélérateur de jeu et bon dribbleur, Antoine Makoumbou est également doté d'une qualité de passe longue et courte. Et d'une frappe intéressante, comme ont pu l'apprécier les supporters congolais lors du succès face à la Namibie.

En Italie, il va parfaire son bagage tactique et défensif. Mais pour s'imposer dans le noyau dur, il devra être plus décisif, en termes de passes et de buts. Il a les qualités techniques et athlétiques pour le faire.

Déjà présent à l'entraînement avec ses nouveaux coéquipiers, il aura l'occasion de faire ses preuves le 23 juillet lors du match de préparation face à Olbia.

Pour son premier match officiel, il faudra attendre le 13 août et la réception de Pérouse.

Camille Delourme

Guy Mbenza en Arabie saoudite

Champion d'Afrique et du Maroc avec le Wydad de Casablanca, l'attaquant international congolais s'est engagé en faveur du club saoudien d'Al-Ta'ee.



L'annonce du transfert a probablement soulagé les fervents supporters du WAC : le meilleur buteur de Botola (15 buts en 27 matches) ne rejoindra pas le rival honni. Annoncé au Raja Casablanca, Guy Mbenza va finalement poursuivre sa carrière en première division saoudienne.

Celui que l'on surnomme le « buteur fou » s'est engagé pour deux ans en faveur de Al-Ta'ee, sixième du championnat 2022.

En revanche, on peut sentir une pointe de scepticisme chez les supporters des Diables rouges, surpris de voir l'attaquant congolais privilégier l'appel des pétrodollars plutôt que les projets sportifs.

Après sa superbe saison, auréolée d'un

sacre continental et d'un titre national, Mbenza, indésirable au Royal Antwerp, où il lui restait un an et demi de contrat, aurait pu choisir de revenir en Europe, ou alors rejoindre une grosse écurie africaine, puisque le WAC voulait le conserver, le Raja le désirait et son nom avait été cité à l'Espérance de Tunis et en Egypte. Espérons pour la sélection congolaise que le choix du Brazzavillois soit aussi payant sportivement que financièrement. Pour s'offrir les services de l'avant-centre, le modeste club saoudien (trois fois champion de deuxième division) aurait déboursé la somme de 500 000 dollars.

C.D.

LIVRE

Joseph Itoua publie «Les danses-sports traditionnelles dans la Cuvette congolaise : Mondo, Ekongo et Kiébé-Kiébé»

Paru aux éditions universitaires européennes, l'ouvrage de 344 pages contribue aux dispositions nationales et internationales pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel des peuples de la Cuvette congolaise.

Le livre de Joseph Itoua s'articule sur trois chapitres dont le premier présente la danse Mondo, le deuxième s'appesantit sur Ekongo et le troisième est consacré à la danse Kiébé-Kiébé. Le Mondo est une danse spectacle des Mbozi qui comporte deux aspects : festif ou Mondo et sportif ou Ikwé. C'est une course rapide ou de fond que l'on pratique en tournant sur soi et en dansant. Le Mondo est surtout pratiqué par les Mbozi Oleo habitant les zones d'Ondinga, d'Asoni, de Tsongo, d'Ilanga, de Bombo, d'Olembe, de Tsè, actuellement réparties dans les districts d'Abala, d'Ollombo, d'Ongogni et de Makotimpoko, dans le département des Plateaux. Le Mondo est aussi pratiqué dans le département de la Cuvette par les Koyo (ou Kouyou) habitant les districts d'Owando et de Makoua, et par les Mbozi d'Obaa, dans le district de Ngoko.

Ekongo, par contre, est un jeu pratiqué en pays Koyo et dans certaines zones stricto Mbozi. C'est aussi une danse en majorité masculine. Ekongo est pratiqué par les Mbozi et Koyo, dans le département de la Cuvette, précisé-

ment dans les districts d'Owando, de Makoua, de Ntokou, de Ngoko, d'Oyo et de Tchikapika.

Quant au Kiébé-Kiébé, selon l'auteur, il peut se définir et se vivre comme une danse, un sport et un spectacle, au cours duquel et devant un large public, « le Tswambondzi » accomplit plusieurs mouvements de rotation sur lui-même en pivotant sur les deux jambes, le dos complètement recourbé comme un chat. C'est aussi une école de la vie pour les initiés. Le Kiébé-Kiébé est pratiqué par les Mbozi, Ngaë, Nguilima, Koyo, Tegue et Likouba dans le département des Plateaux (districts d'Alembé et d'Abala), de la Cuvette (districts d'Owando, d'Oyo, de Boundji, Tchikapika, Ngoko et Mossaka), et de la Cuvette-Ouest (district d'Okoyo). Un livre à la croisée du catalogue et de l'essai ethnologique

Le but de cet ouvrage est l'inscription scientifique de ces trois sports dansés et des musiques patrimoniales qui leur sont attachées, avec pour toile de fond leur revalorisation. Il offre aux générations actuelles et futures un support écrit de leur inspi-

ration pour mieux exprimer leur identité culturelle. Tant il devient évident que dans le contexte moderne mouvant et corrosif de la globalisation, caractérisé par la course effrénée vers le développement matériel, seuls survivront les corps culturels qui auront pris le soin de s'abreuver aux sources intarissables de la tradition. Le but de cet ouvrage est aussi de souligner que ce patrimoine culturel a une valeur sémiologique, historique et scientifique. Pour l'essentiel, ce patrimoine immatériel affiche une existence. L'appel immédiat est de lui faire bénéficier des efforts de la société intellectuelle, de la nation et de l'Unesco, au travers des politiques d'inventaire, de reconnaissance, d'inscription. Cet ouvrage contribue aux dispositions nationales et internationales pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel des peuples de la Cuvette congolaise. Il offre un cadre d'inspiration pour l'inscription de ces éléments de la culture Mbozi sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel. Il éclaire et matérialise le lien séculier qui doit exister



entre le ministère de la Culture et des Arts, le ministère du Tourisme et des Loisirs, et celui des Sports. Il s'agit là d'un enjeu de tourisme culturel, mais aussi celui de la relation traditionnelle entre la danse et le sport.

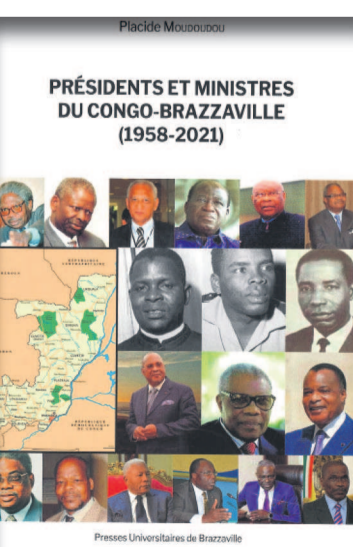
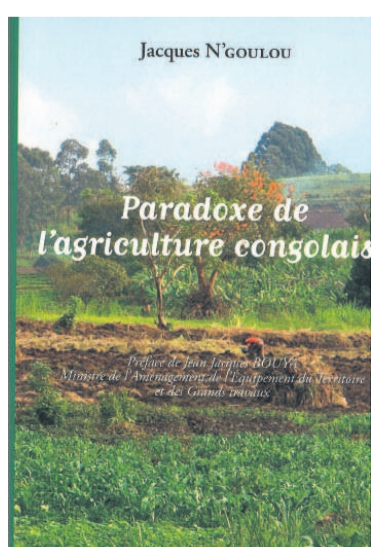
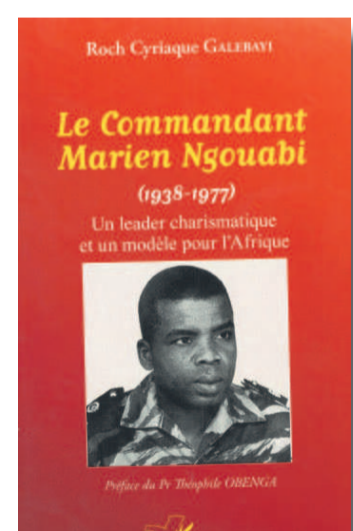
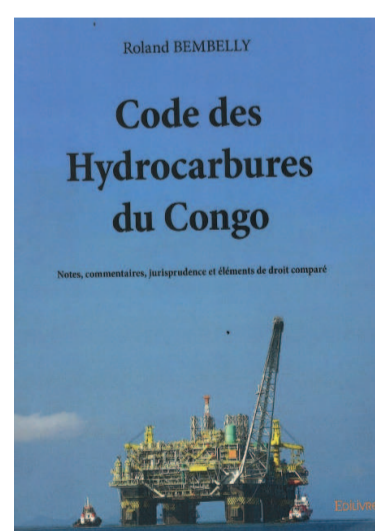
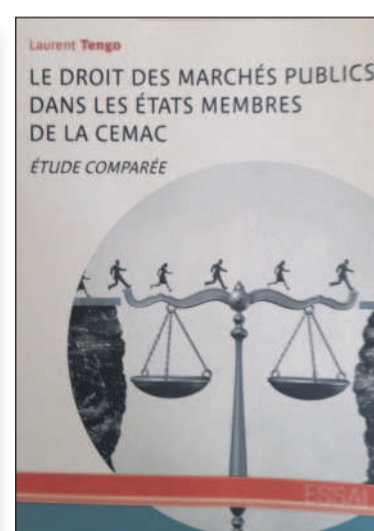
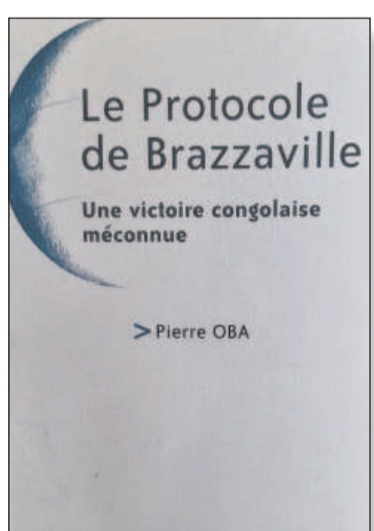
Dédicant l'ouvrage du Pr Joseph Itoua, le ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo, a indiqué que depuis des siècles, le génie de l'homme a osé et réussi dans la Cuvette congolaise l'heureuse symbiose de la danse, du sport et de la musique dans un colloque singulier. En effet, les danses Mondo, Ekongo et Kiébé-Kiébé qui sont le leg des générations disparues rappellent à chaque pratiquant son passé, tout en le cristallisant sur son avenir, portant ainsi avec bonheur l'identité culturelle des peuples du terroir. « C'est donc

pour exalter leurs cérémonies chaleureuses qui réveillent en l'homme les valeurs d'espérance, la quête du bonheur personnel, la propulsion dans l'univers cosmique dans un environnement perpétuellement porté vers la quête de prospérité et de la paix collectives, que le Pr Joseph Itoua a produit ce document fluviat, véritable pièce didactique, à la croisée entre le catalogue et l'essai ethnologique », a écrit le préfacier.

Spécialiste de l'histoire et civilisations africaines, Joseph Itoua est professeur titulaire des universités CAMES à l'Université Marien-Ngouabi. Il exerce les fonctions de directeur général du Patrimoine et des Archives au ministère de la Culture et des Arts de la République du Congo.

Bruno Okokana

EN VENTE



LÉGISLATIVES 2022

Serge Edgar Malanda conteste les résultats dans la commune d'Impfondo

Le candidat indépendant a annoncé, le 16 juillet au cours d'un point de presse animé à Brazzaville, par l'entremise de son directeur de campagne, Didace Bossassou, qu'il introduira un recours pour contester les résultats provisoires rendus publics par le ministre de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local, Guy Georges Mbacka.

Les résultats des élections législatives des 4 et 10 juillet dans la commune d'Impfondo, chef-lieu du département de la Likouala, publiés par le ministre en charge des élections, donnent le candidat du Parti congolais du travail (PCT), Alain Moka, vainqueur dès le premier avec 51,75%. Il est secondé par Stève Herman Botongo Bagne du PCAP qui a recueilli 44,65%, devançant ainsi Serge Edgar Malanda, dernier avec 3,61%.

Selon la direction de campagne du candidat indépendant Malanda, ces résultats ne reflètent pas la vérité des urnes. « Au vu des résultats compilés par la Commission nationale électorale indépendante (CNEI) et rendus publics par le ministre Guy Georges Mbacka, nous constatons que monsieur le ministre s'est mélangé les pattes. On ne peut pas non seulement cacher la vérité mais en plus manifester un déni à M. Serge Edgar Malanda qui s'est positionné régulièrement comme un indépendant », a dénoncé Didace Bossassou.

Sans s'appesantir sur les incidents ayant émaillé la période des campagnes électorales, notamment des invectives, menaces, manipulation et achat des consciences, il a rappelé qu'au sortir de la fermeture des bureaux de vote, tous les assesseurs du candidat Malanda n'avaient pas pu signer les procès-verbaux de couleur jaune. « Les résultats, au soir du dimanche 10 juillet, selon nos assesseurs, nous plaçaient légèrement en avance par rapport au candidat du PCT qui était deu-



Le candidat Serge Edagr Malanda/Adiac xième. Nous nous sommes réveillés lundi 11 juillet avec une information selon laquelle les résultats que chaque

état-major avait compilés en soirée du dimanche avaient été modifiés, et donneraient cette fois-ci le candidat du PCT en tête, autour de 49%, Malanda Serge Edgar 47% et Stève Bagne environ 3% », a détaillé le directeur de campagne.

Bloquée dans la Likouala faute de moyens de déplacement, l'équipe de campagne de Serge Edgar Malanda a dit avoir été informée de la publication des résultats dans les réseaux sociaux à Pokola, dans la Sangha. « C'est en faisant une escale à Pokola que nous avons appris que les résultats proclamés par le ministre donnaient miraculeusement cette fois-ci Alain Moka vainqueur et Stève Bagne deuxième, avec une grande bêtise de dire que le candidat Bagne était un indépendant alors qu'il s'est présenté sous le label du Parti pour la concorde et l'action politique (PCAP). Nous apportons formellement un démenti face à cette confusion devant laquelle nous placent la CNEI et le ministre de l'Administration du territoire. Pendant que ces résultats ont été publiés, les cartons des procès verbaux se trouvaient encore entre les mains des responsables de la Commission locale d'organisation des élections qui n'avaient pas encore regagné Brazzaville », a précisé Didace Bossassou.

Notons qu'aux locales, la liste conduite par Serge Edgar Malanda a obtenu cinq sièges, tout juste derrière le PCT qui en a eu six.

Parfait Wilfried Douniama

FOOTBALL

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

Matches amicaux

Mercredi 13 juillet, Le Havre et Avranches se neutralisent (2-2). Nolan Mbemba était titulaire. Capitaine après la pause, il a cédé sa place à la 63e. En revanche, Fernand Mayembo n'a pas joué.

Owen Matimbou, remplaçant au coup d'envoi, a joué la seconde période du match perdu par l'US Orléans face à l'AJ Auxerre (2-3). Brayann Pereira et Nathanaël Bouékou n'ont pas joué.

Vendredi 15, Le Puy fait match nul 2-2 face à Bourg-en-Bresse. Prêté par Nantes, Yannis Mbemba était titulaire en première période

Pau et Mons Bassouamina, titulaire, battent Angoulême (1-0). Les Palois ont reçu trois cartons rouges durant ce match.

Samedi 16 juillet, l'AC Ajaccio s'est imposé face à Cholet (3-1). Remplaçant, Bevic Moussiti Oko est entré à la 60e. Jeudi, l'avant-centre international avait disputé l'intégralité de la victoire du promu face aux Chamois niortais (2-0).

Montpellier s'incline face à l'Espanyol Barcelone (0-2). Faitout Maouassa a joué la première période, Béni Makouana la seconde.

Adilson Malanda était titulaire lors du revers de Rodez face à la réserve du RC Lens (0-1). Dans le même temps, l'équipe une du RCL battait Clermont 3-1. Dans les buts, Brice Samba faisait ses débuts avec les Sang et Or.

Fred Dembi était aligné à la récupération au coup d'envoi du match perdu par le Red Star face à Versailles (0-1). L'équipe de l'UNFP a battu le Paris FC

avec Delvin Ndinga titulaire en première période. L'ancien Diable rouge avait déjà joué la première période, avec le brassard de capitaine, mercredi, lors du revers de l'Unfp face à Clermont foot (2-4).

Kévin Mouanga est entré à la 64e lors du match nul d'Annecy face à Dijon (1-1). Le score était déjà acquis.

Revenu au club après un passage mitigé à Sète, Jason Ngouabi a effectué la reprise avec le SM Caen, sans participer aux matches de préparation. Absent lors du revers face à Nantes (0-1), il pourrait faire l'objet d'un nouveau prêt cette saison.

Warren Tchimbembé est entré à la pause lors du succès de Metz face à Troyes (4-0).

Brayann Pereira a fait ses premiers pas sous les couleurs auxerroises face à Reims. Le latéral droit est entré à la 60e, alors que le Stade de Reims menait 2-0 (score final). Nathanaël Bouékou n'a pas joué.

Dans les rangs rémois, Bradley Locko était titulaire au poste de latéral gauche et a été remplacé à la 46e.

Loris Mouyokolo était titulaire en défense centrale lors du revers de Lorient face à Brest (0-1). Remplacé à la 35e, il est revenu sur l'aire de jeu à la 64e, au poste de latéral gauche.

Premier match pour Alain Ipiélé, titulaire lors de la défaite de Dunkerque face à Sedan (1-2). Titulaire, il a été remplacé à la pause, à 1-1.

L'US Orléans bat Bordeaux 2-1. Remplaçant au coup d'envoi, Owen Matimbou a gardé les buts de l'USO en seconde période. La deuxième appa-

rition du frère cadet de Wil-Césaire Matimbou en deux matches de préparation.

Chrislain Matsima est entré à la 42e lors du match nul entre Monaco et l'Inter Milan (2-2).

Durel Avounou était aligné dès le coup d'envoi de la victoire d'Umranispor face Girunspor (1-0).

Francis Nzaba est entré en deuxième période lors du match nul de Basksehir face à Antalyaspor (1-1).

Morgan Poaty était absent lors des deux matches joués par Seraing les 14 et 17 juillet : un succès contre Saint-Trond puis un lourd revers face à Genk. Sa dernière participation date du 8 juillet et une victoire contre Charleroi.

Aurel Loubongo Mboundou a joué la première période de la victoire de Rot Wesiss Essen face à l'Alemania Aachen (3-1).

Titulaire sur la gauche de la défense à cinq des Toffees, Niels Nkounkou a souffert face aux Gunners : après s'être procuré la première occasion franche d'Everton (une frappe du gauche sortie en corner par Turner), l'ancien Marseillais a été pris en défaut à deux reprises : au marquage de Gabriel Jésus au deuxième poteau sur corner (33e) puis sur un appel de Saka dans son dos à la 36e. Remplacé à la pause. Arsenal s'impose 2-0.

Davy Ngoma est entré à la 73e lors du succès du Racing Union face à l'AS Nancy (1-2).

Première sortie sous le maillot de l'Aris Salonique pour Bradley Mazikou, titulaire lors du succès face au PAE Ionikos (2-0).

Bulgarie, Ecosse, Russie et Slovaquie

Bulgarie, 2e journée, 1re division Ryan Bidounga, titulaire, et le Lokomotiv Plovdiv chutent à Ludogorets (0-2).

Messie Biatoumoussoka est resté sur le banc lors du succès du Botev Vratsa face au Botev Plovdiv (3-2).

Ecosse, 2e journée de la phase de poule, Coupe de la Ligue

Réduit à dix dès la 25e, Livingstone l'emporte chez les Cove Rangers (2-0). Titulaire, Dylan Bahamboula est sorti à la pause, tandis que Scott Bitsindou est entré à la 89e.

Russie, 1re journée, 1re division Pourtant en supériorité numérique depuis la 28e, le Lokomotiv Moscou est contraint au nul 1-1 par le Nizhny Novgorod. Alexis Beka Beka est entré à la 46e au poste de récupérateur axial. Averti à la 59e.

Mark Mampassi est resté sur le banc. Emerson Illoy-Ayyet n'était pas dans le groupe de l'Ural Ekaterinbourg, défait 0-2 chez le CSKA Moscou.

Russie, 1re journée, 2e division Relégué en fin de saison dernière, le FC Ufa manque son entame de championnat : en déplacement chez le Kuban Krasnodar, l'équipe d'Erving Botaka s'incline 0-2. Le défenseur congolais était titulaire et a été averti à la 31e.

Slovaquie, 1re journée, 1re division Yhoan Andzouana était titulaire lors du match entre le DAC Dunajska Streda et le promu Lipotovsky Mikulas (2-1). Remplacé à la 57e, à 0-0.

Camille Delourme

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission Générale de passation des marchés n°01

Appel d'offres régional ouvert n°83/BEAC/SG-DPMG/AORO/Tvx/2022 pour la rénovation, en lots indépendants, de l'Agence de la BEAC à Bata

Dans le cadre de sa politique de gestion de son patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, de rénover son Agence à Bata en République de Guinée Equatoriale. Le présent appel d'offres est subdivisé en lots comme suit :

- lot 1 « Etanchéité » ;
- lot 2 « aménagements extérieurs » ;
- lot 3 « plomberie sanitaire ».

A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
☎ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403
☎ : (+237) 222 23 33 29
@ : sgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA par lot. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

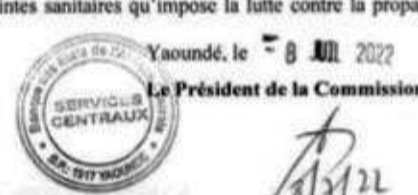
La visite de site est obligatoire. Seules les entreprises s'étant acquittées des frais de soumission, sont autorisées à effectuer la visite de site qui se tiendra le **jeudi 04 août 2022 à 11 heures**.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) FCFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard le **jeudi 1^{er} septembre 2022 à 12 heures précises**. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
☎ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en deux phases. Les plis administratifs et techniques seront ouverts le **jeudi 1^{er} septembre 2022 à 13 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé et les plis financiers à une date qui sera communiquée ultérieurement. Les séances d'ouverture se tiendront par visioconférence en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus.

Yaoundé, le 8 **JUL** 2022
Le Président de la Commission,



UNHCR
United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en République du Congo à Brazzaville vous informe que sur le site web externe des carrières du HCR (à l'adresse <https://www.unhcr.org/careers.html>) les annonces de vacance de postes suivantes en externe sont disponibles et sont publiées pour candidature.

L'ouverture d'emploi ci-dessous est ouverte aux candidats internes à Brazzaville.

1. JO 38602, Associé aux solutions durables, G-6, Brazzaville, République du Congo, PN 10013750

Les offres d'emploi ci-dessous sont ouvertes aux candidats internes et externes à Brazzaville.

1. JO 38592, Administrateur Assistant Ressources Humaines, NOA, Brazzaville, République du Congo, PN 10036627
2. JO 38608, Associé(e) aux Ressources Humaines, G-6, Brazzaville, République du Congo, PN 10026459
3. JO 38603, Assistant(e) principal(e) en TIC, G-5, Brazzaville, République du Congo, PN 10003019
4. JO 38601, Assistant aux approvisionnements, G-4, Brazzaville, République du Congo, PN 10036626
5. JO 38604, Chauffeur/pinassier, G-2, Brazzaville, République du Congo, PN 10002979

Les offres d'emploi ci-dessous sont ouvertes aux candidats internes et externes à Bétou.

1. JO 38600, Assistant(e) de protection à base communautaire, G-4, Bétou, République du Congo, PN 10016164
2. JO 38605, Chauffeur/pinassier, G-2, Bétou, République du Congo, PN 10036624

L'ouverture d'emploi ci-dessous est ouverte aux candidats internes et externes à Gamboma

1. JO 38607, Chauffeur/pinassier, G-2, Gamboma, République du Congo, PN 10036622

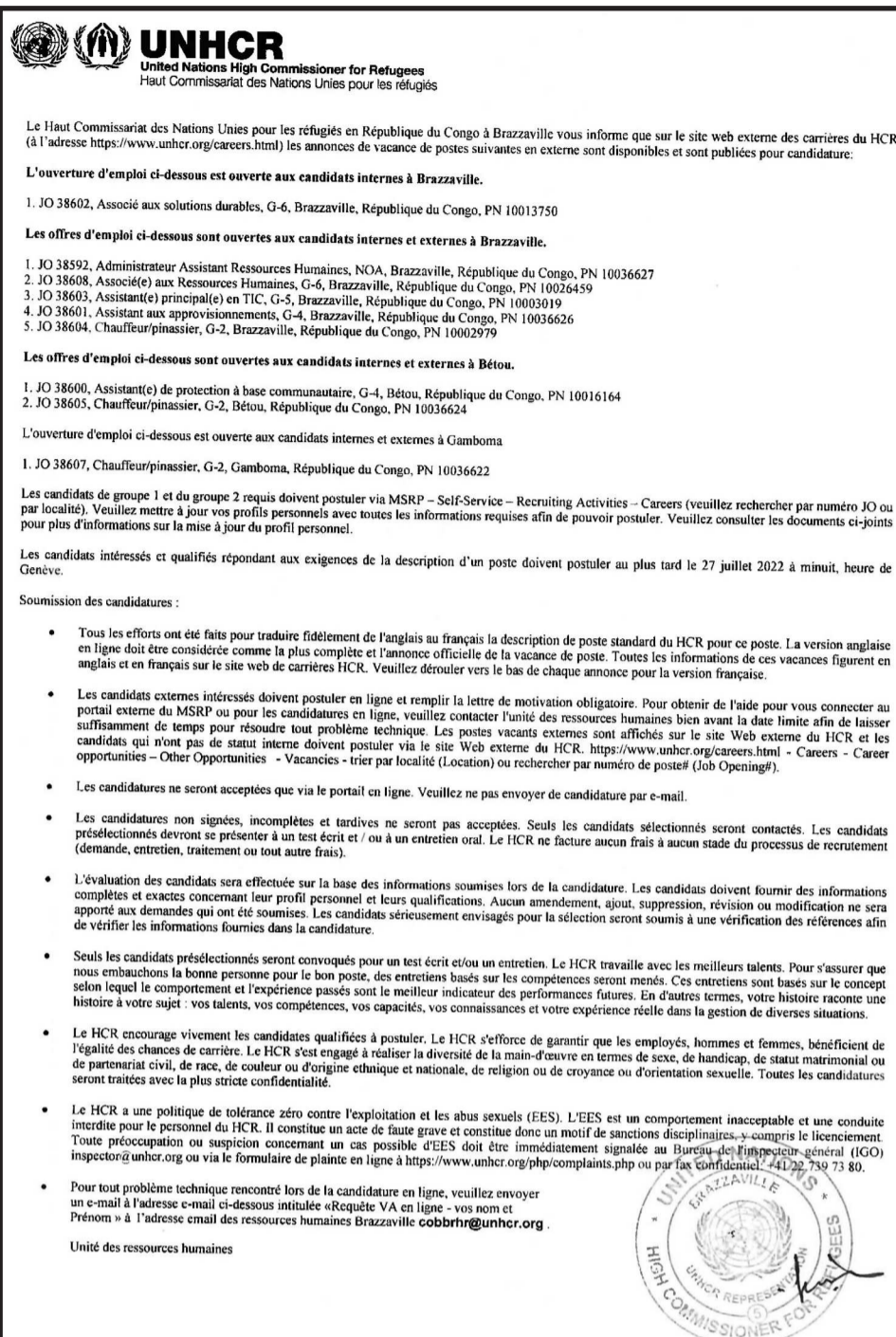
Les candidats de groupe 1 et du groupe 2 requis doivent postuler via MSRP - Self-Service - Recruiting Activities - Careers (veuillez rechercher par numéro JO ou par localité). Veuillez mettre à jour vos profils personnels avec toutes les informations requises afin de pouvoir postuler. Veuillez consulter les documents ci-joints pour plus d'informations sur la mise à jour du profil personnel.

Les candidats intéressés et qualifiés répondant aux exigences de la description d'un poste doivent postuler au plus tard le 27 juillet 2022 à minuit, heure de Genève.

Soumission des candidatures :

- Tous les efforts ont été faits pour traduire fidèlement de l'anglais au français la description de poste standard du HCR pour ce poste. La version anglaise en ligne doit être considérée comme la plus complète et l'annonce officielle de la vacance de poste. Toutes les informations de ces vacances figurent en anglais et en français sur le site web de carrières HCR. Veuillez dérouler vers le bas de chaque annonce pour la version française.
- Les candidats externes intéressés doivent postuler en ligne et remplir la lettre de motivation obligatoire. Pour obtenir de l'aide pour vous connecter au portail externe du MSRP ou pour les candidatures en ligne, veuillez contacter l'unité des ressources humaines bien avant la date limite afin de laisser suffisamment de temps pour résoudre tout problème technique. Les postes vacants externes sont affichés sur le site Web externe du HCR et les candidats qui n'ont pas de statut interne doivent postuler via le site Web externe du HCR. <https://www.unhcr.org/careers.html> - Careers - Career opportunities - Other Opportunities - Vacancies - trier par localité (Location) ou rechercher par numéro de poste# (Job Opening#).
- Les candidatures ne seront acceptées que via le portail en ligne. Veuillez ne pas envoyer de candidature par e-mail.
- Les candidatures non signées, incomplètes et tardives ne seront pas acceptées. Seuls les candidats sélectionnés seront contactés. Les candidats présélectionnés devront se présenter à un test écrit et / ou à un entretien oral. Le HCR ne facture aucun frais à aucun stade du processus de recrutement (demande, entretien, traitement ou tout autre frais).
- L'évaluation des candidats sera effectuée sur la base des informations soumises lors de la candidature. Les candidats doivent fournir des informations complètes et exactes concernant leur profil personnel et leurs qualifications. Aucun amendement, ajout, suppression, révision ou modification ne sera apporté aux demandes qui ont été soumises. Les candidats sérieusement envisagés pour la sélection seront soumis à une vérification des références afin de vérifier les informations fournies dans la candidature.
- Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour un test écrit et/ou un entretien. Le HCR travaille avec les meilleurs talents. Pour s'assurer que nous embauchons la bonne personne pour le bon poste, des entretiens basés sur les compétences seront menés. Ces entretiens sont basés sur le concept selon lequel le comportement et l'expérience passés sont le meilleur indicateur des performances futures. En d'autres termes, votre histoire raconte une histoire à votre sujet : vos talents, vos compétences, vos capacités, vos connaissances et votre expérience réelle dans la gestion de diverses situations.
- Le HCR encourage vivement les candidates qualifiées à postuler. Le HCR s'efforce de garantir que les employés, hommes et femmes, bénéficient de l'égalité des chances de carrière. Le HCR s'est engagé à réaliser la diversité de la main-d'œuvre en termes de sexe, de handicap, de statut matrimonial ou de partenariat civil, de race, de couleur ou d'origine ethnique et nationale, de religion ou de croyance ou d'orientation sexuelle. Toutes les candidatures seront traitées avec la plus stricte confidentialité.
- Le HCR a une politique de tolérance zéro contre l'exploitation et les abus sexuels (EES). L'EES est un comportement inacceptable et une conduite interdite pour le personnel du HCR. Il constitue un acte de faute grave et constitue donc un motif de sanctions disciplinaires, y compris le licenciement. Toute préoccupation ou suspicion concernant un cas possible d'EES doit être immédiatement signalée au Bureau de l'inspecteur général (IGO) inspector@unhcr.org ou via le formulaire de plainte en ligne à <https://www.unhcr.org/php/complaints.php> ou par fax confidentiel : +41 22 739 73 80.
- Pour tout problème technique rencontré lors de la candidature en ligne, veuillez envoyer un e-mail à l'adresse e-mail ci-dessous intitulée «Requête VA en ligne - vos nom et Prénom» à l'adresse email des ressources humaines Brazzaville cobbrhr@unhcr.org.

Unité des ressources humaines



VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo
galerie CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections
SCULPTURES PEINTURES
CERAMIQUES MUSIQUE

L'art dans sa Généralité, de la Tradition à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sossou Nguesto entre les manguiers (Mipila) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville



POLITIQUE

Quel sera le nouveau visage du Parlement congolais ?

Les Congolais connaîtront d'ici là le nouveau visage de leur Parlement, les résultats provisoires du premier tour des élections législatives de 2022 ont déjà rendus publics et le Parti Congolais du Travail (PCT) a déjà obtenu la majorité relative à l'Assemblée nationale, soit 103 sièges sur les 151 sièges.

Les élections législatives de 2022 ont une saveur particulière avec un important appel d'air pour de nouveaux venus. En effet, certains élus sortants ne se sont pas représentés, mettant un terme à leur mandat.

Après les résultats du premier tour, sur les 151 sièges que compte l'Assemblée nationale, 124 ont déjà été pourvus au premier tour, et le PCT a lui seul obtenu 103 élus et représente le plus gros contingent des députés. Le Mouvement Action et Renouveau (MAR) emmené par Roland Bouiti Viaudo et

l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) de Pascal Tsaty Mabilia arrivent en deuxième position avec 4 députés chacun.

L'Union des démocrates humanistes (UDH-Yuki), troisième de ce scrutin a fait une percée spectaculaire à la chambre basse du Parlement. Ce parti est parvenu à faire élire 3 députés, à l'issue de ce premier tour en passant devant le MCDDI avec zéro député et le RDPS avec 2 élus.

Au vu de ces résultats provisoires, l'Union des démocrates humanistes

(UDH-Yuki) est devenue la quatrième force politique du pays et pourrait même devenir la deuxième force du pays s'il venait à remporter les sept places au second tour, dont cinq à Brazzaville et deux dans le Pool.

Le MCDDI qui n'avait pas pu réaliser un bon score en 2017 n'a pas réussi à limiter les dégâts, le parti de Bernard Kolelas n'a obtenu aucun député au sortir de ce premier tour.

Et la question qui se pose aujourd'hui, est de savoir si le MCDDI en ballottage dans quatre circonscriptions dont

deux à Brazzaville, une dans le Pool et une autre dans le Niari, sera capable ou réussira à corriger son tir pendant ce deuxième tour prévu les 25 et 31 juillet.

Avec 2 élus pour l'instant, le RDPS n'a pas toujours réussi son pari qu'il répète en litanie depuis plusieurs années, celui de dépasser la barre de cinq députés qu'il a obtenu en 2012.

L'espoir est encore permis du côté de l'Upads qui aura six candidats au second tour, notamment un dans la Lékoumou, 3 dans la Bouenza et 2 dans le Niari. Les résul-

tats de ce deuxième tour vont donc déterminer la nouvelle configuration de la chambre basse.

Notons que le PCT pourra encore faire mieux au second tour où il a 15 candidats en ballottage, dont un au Kouilou (Mvouti 1), 2 à Pointe-Noire (Ngoyo et Tchiamba-Ndzassi), 2 dans le Niari (Moutamba et Kimongo), 5 dans la Bouenza (Mouyondzi, Kingoué, Boko-Songho, Nkayi 2 et Madingou 1), 2 dans le Pool (Kimba et Vinza), et 3 à Brazzaville (Ouenzé 4, Makélékélé 1 et 3).

Hugues Prosper Mabonzo

COGÉLO

Le nouveau directeur général promet de redresser l'entreprise

Étienne Makosso a été installé officiellement, le 18 juillet, à la tête de la Congolaise de gestion des loteries (Cogelo) en remplacement de Guy Roger Moigni. Le promu s'est engagé à relancer une entreprise publique en difficulté financière et sociale depuis une décennie.



Le passage de témoin entre le directeur sortant et l'entrant Adiac

Le nouveau directeur général de l'entreprise publique de loterie, Étienne Makosso, a pris ses fonctions à l'issue d'une cérémonie de passation de service empreinte des us et coutumes de l'administration publique congolaise, supervisée par le président du Conseil d'administration de la Cogelo, Michel Mongo. L'entrant a appelé ses collaborateurs à plus d'efforts en vue de redresser la plus ancienne société des jeux d'argent du pays.

Parmi les nombreux chantiers qui attendent le nouveau patron de la Cogelo figurent l'adoption, à court

terme, d'un plan de travail et du budget 2022, la re-fonte du statut de l'entreprise, l'actualisation de l'organigramme de la société vieille de trente ans, le suivi de l'adoption du projet de loi sur les jeux d'argent en République du Congo. « La Cogelo doit fonctionner comme une entreprise et non une administration. Elle doit jouer son rôle de mobilisation de ressources en faveur des actions sociales », a interpellé Michel Mongo.

La nouvelle équipe dirigeante devra également relancer le dialogue avec les

partenaires sociaux, notamment au sujet du plan de réduction des charges de l'entreprise et des charges du personnel en tenant compte de nouvelles grilles salariales. Les partenaires sociaux devraient aussi être associés à l'élaboration du plan de redressement de l'entreprise publique.

Les syndicats de la Cogelo réclament à ce jour treize mois de salaires impayés et plus de huit milliards FCFA d'arriérés de cotisations sociales. « Nous avons invité le nouveau directeur général autour d'une table de négociations afin de pouvoir sauver la Cogelo », a lancé Juste Silvére Mabilia, un des responsables syndicaux.

Créée en 1991 avec un capital de 500 millions FCFA, la Cogelo compte 303 salariés permanents et plus de 700 vendeurs. L'entreprise, détenue à 90% par l'État congolais et 10% par la Fondation Congo-Assistance, dispose des succursales sur l'ensemble du pays. Depuis l'ouverture du marché des jeux d'argent à la concurrence, la société peine à s'adapter et a vu ses activités réduites en quelques années.

Fiacre Kombo

SPORT DU TRAVAIL

Les équipes de l'Hôpital général de Loandjili en souffrance

Les formations de football et de Nzango de l'Hôpital général de Loandjili, à Pointe-Noire, poursuivent leur série noire en alignant des défaites, dont la troisième a eu lieu le 16 juillet, au stade Enrico Mattei. Chez les messieurs, l'équipe des médecins et infirmiers a été battue par l'AS Conseil, sur le score de 3 buts à 4, avant la défaite des dames au Nzango face à Avia, 31-48, dans le cadre de la cinquième journée du championnat départemental de sport de travail.



L'équipe de foot de Loandjili suivant attentivement les conseils du coach Adiac

Au football, l'équipe de Loandjili a aligné sa troisième défaite au championnat face à l'AS Conseil. Une série noire qui se poursuit sans remède. Peu avant cette rencontre, Ilogs s'est imposé face à Digemar sur le score écriqué d'1 à 0. City-sport et SPIE se sont séparés dos à dos (2-2). Toujours dans le cadre de la cinquième journée, la Coraf et l'AS police se sont aussi neutralisées. Mais, malgré ce match nul, la Coraf mène le peloton avec 13 points, après avoir remporté quatre victoires sur cinq matches joués contre un nul.

« Nous participons à ce championnat juste pour la santé des travailleurs », a indiqué Mesmin Mbama, capitaine d'Ilogs. De son côté, le Dr Kiloubi -Mvila, l'entraîneur de Loandjili, a réitéré l'ambition de son équipe de se faire une place parmi les meilleures, voir sa qualification au championnat national malgré la forme actuelle des cadres.

Au Nzango également, les dames de l'Hôpital de Loandjili n'ont pas pu défendre leurs confrères en s'inclinant à leur tour face à Avia, 31-48. L'AS Conseil, première au classement provisoire, poursuit sa compétition sans faute. Elle a battu l'AS police 54 à 31 lors de la cinquième journée. Avec 10 points au marquoir, cette équipe compte cinq victoires sur cinq matches joués. Par ailleurs, l'équipe de la Coraf et Digemare ont fait jeu égal, 42 points partout après un score nul de 22 points à la pause. De son côté, Congo REP a battu DRTV par forfait.

Charlem Léa Itoua

HANDBALL

La 51e édition des championnats nationaux seniors officiellement lancée

L'Interclub seniors hommes a créé la première sensation en s'imposant, le 16 juillet dans le money time (25-24), devant l'Etoile du Congo en match d'ouverture de la 51e édition des championnats nationaux seniors dames et messieurs.

La rencontre a tenu toutes ses promesses; les deux équipes se donnant coup pour coup pour réussir leur entrée en matière. L'Etoile du Congo, donnée toute-fois favorite de la rencontre, aura des regrets à nourrir par rapport à l'issue de la rencontre. En effet, après des débuts très poussifs, cette équipe qui a longtemps couru derrière le score a repris la main pour mener à la pause 12-11. Les Stelliens ont accentué leur domination à la reprise, prenant même pour la première fois de la rencontre un précieux écart de trois buts. Mais c'est au mental que l'Interclub a réussi à refaire son retard avant de marquer le but de la victoire dans les dernières secondes du match. Quel exploit !

« Etoile du Congo-Interclub est un derby, parce que de part et d'autre vous avez des grands joueurs. Nous avons eu un stage de plus de deux mois et cela a payé plus que sur le terrain. Mes joueurs ont bien respecté les consignes. Maintenant que nous avons réussi notre entrée, nous sommes sur la bonne voie par rapport à notre objectif, c'est-à-dire gagner le championnat », a commenté Gervais Didas Mossilo, le coach d'Interclub.

« Avec Interclub, nous livrons toujours des matches très intenses. Au handball si tu ne



En seniors dames, la DGSP s'est baladée face à l'InterclubAdiac

respectes pas les principes de jeu offensif et défensif, tu passes à côté. La compétition est ainsi faite. Tu peux être battu au match de poules et gagner la coupe. Ce n'est pas fini. Nous allons corriger ce qui n'a pas marché », a pour sa part déclaré Christel Ngamokouba, l'entraîneur de l'Etoile du Congo.

Bien avant cette rencontre, l'équipe de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) a assumé son statut chez les seniors dames en dominant l'Interclub (35-15) après avoir survolé la première mi-temps (21-7). Logée dans une poule largement à sa portée, la DGSP a fait tourner son effectif en prévision des demi-finales.

« Nous connaissons quand même le poids de cette équipe mais nous avons fait tourné notre effectif. La compétition

est longue. Elle va se jouer sur l'aspect mental et physique, parce qu'il y a six matches jusqu'à la finale. Il faut rester concentrés parce que ce n'est pas toujours les meilleures équipes qui gagnent », a souligné Simon Badenika, l'entraîneur de la DGSP. « C'est le début du championnat et nous avons rencontré une équipe outillée qui occupe la première place sur l'échiquier national et une place de choix sur le continent. C'est sur le plan mental que nous avons failli. Je suis confiant car au fur et à mesure que la compétition va évoluer, nous allons monter en puissance », a expliqué Alda Narcisse Angoya, le coach d'Interclub seniors dames.

Les autres résultats

La première journée a été aussi

marquée par le match nul (19-19) entre l'Etoile du Congo et le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) en seniors dames. AS Otohô a battu Banko (60-19) puis US Renaissance a eu raison de Patronage de Pointe-Noire (31-28). Chez les messieurs, Petrosport a dominé Patronage de Pointe-Noire (30-18). Caïman s'est imposé devant Avenir du rail (39-23). Tout puissant de Loutété l'a emporté face aux 12 indomptables de Makoua (42-22). NHA sport a pris le meilleur sur Pro sport de Madingou (43-25) puis Munisport a gagné face à la Tsongolaise (26-18)

La compétition met aux prises douze équipes masculines réparties dans trois poules de quatre contre huit équipes féminines placées dans deux groupes de quatre chacun. Le championnat national, a souligné Ayessa

Ndinga Yengue, président de la Fédération congolaise de handball (Fécohand), est un moment d'échange sportif et de brassage de tous les jeunes du pays qui visent la recherche de la performance, le dépassement de soi, le renforcement des liens et l'épanouissement des jeunes sportifs. « C'est pourquoi, malgré la conjoncture économique et financière difficile, la Fécohand s'efforce à perpétuer cet héritage de nos anciens et de nos prédécesseurs. C'est notre responsabilité mais aussi celle des responsables et dirigeants sportifs d'améliorer les conditions d'apprentissage et de compétitions de haut niveau. C'est tout le sens d'être responsables et dirigeants de handball », a-t-il indiqué, précisant ainsi la responsabilité des athlètes dans l'amélioration des résultats et des performances. « C'est dans l'effort assidu, la rigueur et la discipline de fer que l'on reconnaît les talents d'un handballeur de haut niveau », a-t-il ajouté.

Le directeur des activités sportives a félicité la Fécohand pour le rythme qu'elle imprime dans le développement de la discipline. « Nous ne pouvons avoir des athlètes compétitifs et performants sans le dynamisme de nos fédérations », a reconnu Clin Samba.

James Golden Eloué

SPORT DU TRAVAIL

Les élections à la ligue de Brazzaville se tiendront le 27 juillet

La Ligue du sport du travail de Brazzaville va renouveler ses instances dirigeantes le 27 juillet, a annoncé son président, Rodrigue Dinga Mbomi.

« Le bureau a commencé un travail mais suite à deux années de covid, on n'est pas vraiment avancé. Nous avons commencé à développer des relations de proximité avec le Conseil départemental de Brazzaville qui va nous emmener à faire des choses plus importantes. L'ambition du bureau c'est de continuer à travailler pour aller plus loin dans la sensibilisation des entreprises à la santé des travailleurs », a indiqué Rodrigue Dinga Mbomi qui sera candidat à sa propre succession.



Rodrigue Dinga Mbomi annonçant les élections à la Ligue du sport du travail de Brazzaville/Adiac

Selon le chronogramme, les candidats doivent déposer leurs dossiers au secrétariat de la ligue au plus tard le 20 juillet. Les dossiers doivent être accompagnés d'une copie qui sera envoyée à la Direction départementale des sports. La publication de la liste des candidatures se fera le 25 juillet, la date du 27 étant retenue pour les assemblées générales ordinaire et élective.

« Ce qui est important, c'est la conformité des élections. Nous dépendons directement de la Direction départemen-

tale des sports. Elle est informée de la date des élections. Nous avons envoyé un courrier à la fédération pour qu'elle puisse être présente le jour des élections... Nous avons une mission d'intérêt public qui vise à contribuer à l'amélioration de la santé des travailleurs. Les équipes doivent venir voter. C'est important qu'elles puissent avoir à la tête de la ligue un bureau qui défend leurs intérêts auprès des entreprises et auprès des institutions », a souligné Rodrigue Dinga Mbomi.

J.G.E.